M@n@gement

RECENSION THÉMATIQUE

Repenser la gestion de l'eau : des communs au changement de paradigme. Lecture croisée de deux ouvrages de Simon Porcher

David Huron

GRM – Groupe de recherche en management (Management Research Group), IAE Nice, Université Côte d'Azur ; 5, rue du 22e B.C.A., 06300 Nice

Pascale Tugayé

GRM – Groupe de recherche en management (Management Research Group), IAE Nice, Université Côte d'Azur ; 5, rue du 22e B.C.A., 06300 Nice ; pascale.tugaye@univ-cotedazur.fr (auteure correspondante)

Références

Livres : Porcher, S. (2024). *La fin de l'eau*. Fayard ; Porcher, S. (2026). *Nous sommes faits d'eau. L'avenir d'une ressource vitale*. Les Corps conducteurs.

À mesure que les étés se suivent, ils mettent en évidence le changement de statut de l'eau en France et plus généralement dans le monde. Considérée jusqu'ici comme une ressource abondante, l'eau devient rare, y compris sur des territoires que l'on croyait exonérés de pénurie. Ce constat, amplement relayé par les journalistes, a des conséquences multiples sur la société et les entités qui la composent. Les changements de comportement individuels et collectifs, les choix en matière de politiques publiques et les conséquences sur les organisations (entreprises, collectivités, associations) constituent de nouveaux questionnements que les chercheurs en sciences de gestion et du management investissent progressivement. Les deux ouvrages de Simon Porcher, *La fin de l'eau ?* (2024) et *Nous sommes faits d'eau* (2026a), répondent à cette invitation en s'adressant autant au grand public qu'à la communauté scientifique. L'auteur donne notamment de nombreuses clés sur les multiples enjeux liés à l'eau. Tout en permettant d'explorer les pratiques actuelles et d'expliquer les évolutions de la gestion de l'eau souvent assimilée à un puzzle, ces deux contributions éclaircissent l'histoire des services publics et privés d'eau en France et dans le monde. Elles permettent également de mettre en évidence plusieurs enjeux actuels tels que les solutions techniques proposées, notamment les retenues d'eau, la désalinisation ou encore la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). En confrontant les dimensions économique, managériale et sociologique, Simon Porcher brosse un tableau sans concession de l'eau, illustré d'exemples éclairants, de références académiques (parfois nobélisées), et de contributions personnelles (2012, 2016, 2017) ou co-écrites (Boroumand *et al.*, 2017 ; Molinos-Senate *et al.*, 2018, Mayol & Porcher, 2019), juridiques et journalistiques.

La thématique de l'eau est naturellement plus ancrée dans certaines disciplines, notamment l'hydrologie, l'ingénierie ou la géographie. Elle demeure néanmoins relativement peu investie par les sciences de gestion et du management, un constat qui s'étend plus largement à l'étude des ressources et milieux aquatiques. Dans le champ connexe des océans, Berkowitz *et al.* (2019) indiquent que les sciences naturelles ont largement contribué à la compréhension des pressions anthropiques qui les affectent, alors que les sciences de gestion sont restées en retrait, justifiant selon les auteurs le développement de *sustainable ocean studies*. L'enjeu dépasse pourtant la seule connaissance biophysique de la ressource dès lors que sa préservation questionne les modes d'organisation, les mécanismes de coordination et les pratiques des acteurs économiques. Dans le cas de l'eau douce, Baudoin et Arenas (2020) invitent ainsi à appréhender sa gestion comme un problème systémique dans lequel dimensions écologique et organisationnelle sont interdépendantes. La

Pour citer cet article, utiliser la référence officielle indexée : Huron, D., & Tugayé, P. (2026). Rethinking water management: From the commons to a paradigm shift. A comparative reading of two books by Simon Porcher. *M@n@gement*, *29*(3), 20–25. http://dx.doi.org/10.37725/mgmt.2026.14996
Édité par l'AIMS, revue soutenue par CNRS Sciences humaines et sociales (2024-2026)
Article en libre accès selon la licence Creative Commons Attribution - Utilisation non commerciale 4.0 International

méconnaissance d'une ressource aussi essentielle que l'eau, reléguée au caractère d'intrant, est avancée comme l'une des justifications de cette situation (Porcher, 2026a, p. 211). La dépendance des outils de production pose des questions sur la pérennité des entreprises en cas de pénurie. Problématique bien connue des agriculteurs, ce constat s'étend à tout le tissu économique. Jusqu'à récemment, les risques liés à l'eau (inondations et sécheresse) étaient traités par les managers comme des enjeux assurantiels. En reprenant le cas de Michelin et sa décision de créer un prix fictif interne de l'eau afin de prendre conscience de la place de cette ressource dans le processus de production, l'auteur (2026a, p. 221) ouvre de nouvelles perspectives.

Ces dernières peuvent soit s'orienter vers l'alternative assurance/prévention (Glenk, & Fischer, 2010), soit se tourner vers la résilience hydrique, privilégiant la prévention et la réduction du risque à la source, la sobriété des usages, l'adaptation des infrastructures, la restauration des capacités écosystémiques et la gouvernance collective de la ressource (Reguero *et al.*, 2020). Dans ces conditions, l'assurance intervient en dernier ressort pour couvrir le risque résiduel.

La richesse du contenu de ces deux ouvrages conduit à proposer un éclairage à triple dimension. D'abord, le sujet de l'eau comme bien commun constitue un fil conducteur très présent pour analyser la gouvernance de l'eau. Ensuite, la mobilisation récurrente de l'approche historique pour expliquer le fonctionnement et l'évolution du service d'eau et d'assainissement permet de mettre en lumière un changement de paradigme. Enfin, la qualité et la sécurisation de l'eau, sujets fondamentaux de nos sociétés, conduisent à faire évoluer un modèle économique, parfois jugé à bout de souffle.

Gouvernance de l'eau : la question épineuse des communs

Les travaux sur les communs d'Elinor Ostrom sont centraux dans les deux *opus* de Simon Porcher. Ainsi, le prix Nobel 2009 définit une ressource commune (*common-pool resource*) comme une ressource naturelle ou produite par l'homme dont il est coûteux, sans être impossible, d'exclure les bénéficiaires de l'usage (Ostrom, 1990, p. 30). Sa gestion durable suppose dès lors des arrangements institutionnels permettant à une communauté d'usagers d'organiser les conditions d'accès, d'usage et de préservation de la ressource. Cette conception institutionnelle des communs peut cependant être prolongée par une approche plus processuelle. Fournier (2013) invite ainsi à ne pas considérer le commun comme une simple catégorie de ressources mais comme un processus social d'organisation, le *commoning*. Le commun se construit alors dans les pratiques par lesquelles des acteurs organisent collectivement l'usage, la préservation et la reproduction d'une ressource. Appliquée à l'eau, cette perspective déplace sensiblement l'analyse : il ne s'agit plus seulement d'identifier les institutions capables d'éviter la surexploitation d'une ressource commune, mais de comprendre comment l'organisation collective de l'eau participe elle-même à la constitution et au maintien des communautés qui en dépendent.

Dès 1968, Garrett Hardin explique ce que représente la tragédie des communs, vouant l'humanité à constamment surexploiter les ressources qui lui sont facilement accessibles et dont l'usage diminue la quantité disponible aux autres acteurs. Les ressources mises en commun (du pâturage à la forêt en passant par les poissons, voire l'eau) seraient vouées à disparaître selon lui. Cette disparition annoncée ne laisse que peu de doutes sur les conflits qui pourraient en découler. Dans son ouvrage de 2024, Simon Porcher expose les divers conflits en France et à l'international qui ont pu se produire ou bien sont sur le point d'éclater avec comme pierre d'achoppement l'eau. Que ce soit autour de fleuves internationaux, des mégabassines en France ou encore pour les guerres de l'eau des années 1990 et 2000 en Bolivie, l'auteur montre que l'eau peut cristalliser les conflits et que certaines instances sont créées nationalement, notamment en Espagne et en Inde, pour juger des conflits d'usages potentiels (regrettant par ailleurs qu'aucune instance internationale n'existe pour l'heure).

Pour Simon Porcher, la gouvernance de l'eau en France telle qu'elle a été conçue est un exemple à l'international. Du reste, elle a inspiré l'Europe au cours de la fin du siècle dernier. En effet, les instances existantes favorisent une gestion locale avec une colonne vertébrale par bassin versant. Les instances locales permettent la représentation théorique de toutes les parties, y compris les citoyens. Cette articulation locale par bassin versant (un découpage légèrement distinct de celui des régions) se traduit par la mise en place de petits marchés locaux captifs, sorte de monopoles naturels assurant une double fonction : la garantie pour l'administrateur d'un service adapté à son territoire et la garantie pour l'administré d'avoir un tarif relativement transparent et raisonnablement bas au fil du temps. Pour autant, l'auteur juge la gouvernance de l'eau défaillante en France. Dans *La fin de l'eau* en 2024, il alerte sur les risques liés à des tentatives de réguler l'eau par des mécanismes de marché ou en financiarisant l'eau. Il estime que son statut évoluerait ainsi d'un bien commun à un bien privé. En France, le manque de contrôles, ne serait-ce qu'au niveau des prélèvements réalisés sur la ressource, et le manque de données exactes rendent peu crédibles les objectifs proposés ou les garde-fous instaurés.

C'est au sein de cette gouvernance boiteuse que les services publics français se retrouvent garants de l'accès à l'eau potable des habitants de leur territoire. Fort de ce constat, Simon Porcher développe dans les deux ouvrages comment Elinor Ostrom a dédié sa vie à démontrer que cette « tragédie des communs » pouvait être évitée en créant des institutions de gouvernance appropriées (Ostrom, 2009). En revanche, une nuance existe dans l'analyse. Chez Ostrom, il faut définir les frontières pour rendre le commun gouvernable, alors que Porcher considère que le problème contemporain de l'eau tient précisément au fait que les frontières pertinentes ne coïncident plus. Ainsi, le bassin hydrographique, l'État, le bassin atmosphérique d'alimentation en pluie (*precipitation shed*), la chaîne commerciale et le cycle hydrologique dessinent des géographies différentes. Cette contribution majeure (Porcher, 2026b) amène à réinterroger les sept autres principes développés par Ostrom (1990).

- À l'adéquation des règles d'appropriation et de fourniture aux conditions locales, Porcher souligne la nécessité d'articuler les conditions locales et les externalités mondiales.
- Concernant les choix collectifs, la question posée est : qui représente des acteurs dispersés mondialement ?
- Si le modèle d'Ostrom souligne que les usagers surveillent les ressources et comportements, Porcher pointe le besoin de surveillance scientifique transnationale.
- Si la résolution des conflits par des instances locales accessibles est le cœur du modèle Ostromien, les conflits transfrontaliers et multi-juridictionnels sont soulignés par Porcher.
- Concernant le droit de s'organiser, le diagnostic est renforcé : Ostrom défend l'autonomie du collectif reconnue par l'État et Porcher souligne une reconnaissance mutuelle entre niveaux de gouvernance.
- Au niveau des entreprises imbriquées, le modèle d'Ostrom prône une gouvernance emboîtée à plusieurs niveaux. Le lien local-bassin-État-régional-global est souligné par Porcher.

Cette relecture des communs ouvre donc la voie à de nouvelles propositions que Simon Porcher présente dans ses deux ouvrages.

Les services d'eau et d'assainissement : une approche historique sur fond de changement de paradigme

En revenant sur l'histoire de la création des services publics d'acheminement de l'eau (2024) puis en réussissant le pari de nous intéresser à la question de l'assainissement (2026a), Porcher nous invite à rester humbles par rapport aux infrastructures modernes. En effet, le *cloaca maxima* (un immense égout), avait déjà été créé par les Romains dans l'Antiquité. De plus, le million d'habitants de Rome bénéficiait de 800 bassins ouverts (2026a, p. 194). Mais à notre époque, les infrastructures ont été développées au nom des communes et sont gérées bien souvent par des entreprises privées. Ainsi, les premières tentatives de services d'eau de notre ère moderne étaient largement privées (Porcher, 2024). L'auteur rappelle d'ailleurs les difficultés de transparence du service public avec la pratique interdite en 1995 des « droits d'entrée ». Pour les collectivités, la question de la remunicipalisation s'est généralisée récemment (depuis les années 2010). Cela signifie bien qu'une remunicipalisation d'un métier technique et méconnu est possible. Pour autant, Porcher s'appuie sur ses travaux académiques pour démontrer que les services d'eau potable, qu'ils soient privés ou publics, n'ont pas d'ascendant clair l'un sur l'autre. Ces modèles de monopoles naturels locaux sont donc amenés à continuer de construire le système français. Porcher rappelle par ailleurs que la vague de privatisation des infrastructures réalisée en Grande-Bretagne n'a pas eu les effets escomptés. Cependant, cela ne signifie pas que le modèle français de délégation de service public ait fonctionné lorsqu'il a été exporté, surtout dans les pays en voie de développement. L'auteur s'appuie sur plusieurs exemples pour réaliser le bilan des entreprises privées : la clé résiderait dans une bonne rédaction du contrat, pas trop optimiste, et une gestion élargie des parties prenantes. Par exemple, à La Paz et à El Alto, ce sont les populations non desservies qui ont contribué à la remise en cause du contrat. Dans les pays en voie de développement, l'accès à l'eau demeure une question très épineuse, quoique des solutions à bas coûts existent.

Ensuite, Porcher (2026a) dépeint la situation des piscines françaises : d'innombrables piscines privées (un record européen), pour un parc de piscines municipales vieillissant et insuffisant durant les canicules. Il déplore un fractionnement sociétal à deux vitesses qui incite à privatiser et à accaparer cette ressource commune en période de pénurie. L'auteur nous livre également un récit de la préparation des Jeux olympiques de 2024 par les services d'assainissement pour que les Parisiens récupèrent le droit à la baignade en Seine, interdite depuis 1923. Les investissements massifs principalement tournés vers l'assainissement ont représenté 1,4 milliard d'euros et, comme chacun le sait, n'ont pas été suffisants pour déployer à temps les espaces de natation lors des Jeux olympiques.

Cette approche historique de la gestion de l'eau montre que les dispositifs contemporains ne sont pas seulement le résultat d'une accumulation de solutions techniques et institutionnelles. Ils sont héritiers d'une conception moderne de l'eau comme

ressource abstraite, mesurable et mobilisable (Linton, 2010), d'un projet de maîtrise de la nature associé à la modernisation (Blackbourn, 2006), et d'une *hydraulic mission* institutionnalisée dans des bureaucraties et des dispositifs techniques (Molle *et al.*, 2009). Les évolutions ultérieures vers la gestion intégrée, participative ou adaptative ont profondément renouvelé les modalités de gouvernance sans nécessairement remettre en cause certains postulats fondamentaux relatifs aux usages, à la croissance de la demande ou à la substituabilité des ressources. Pourtant, Baird *et al.* (2021) identifient l'émergence d'un nouveau paradigme scientifique de l'eau, rompant avec une représentation des systèmes hydriques comme stationnaires, prédictibles et susceptibles d'être maîtrisés par des dispositifs de type *command-and-control*. Ce paradigme émergent appréhende au contraire l'eau à travers des systèmes adaptatifs complexes, dynamiques et incertains, et privilégie des formes de gouvernance inclusives, intégrées et adaptatives, attentives aux interdépendances entre systèmes sociaux et écologiques. La question devient alors, comme le suggère Swyngedouw (2004), celle de savoir si les tensions contemporaines sur l'eau appellent une nouvelle amélioration des instruments de gestion existants ou une transformation plus profonde du paradigme qui les sous-tend.

Qualité et sécurisation de l'eau : vers la nécessaire transformation du modèle économique ?

À l'échelle locale, les collectivités doivent organiser la distribution et l'assainissement de l'eau en respectant le principe « l'eau paie l'eau ». Basé sur les volumes vendus et consommés par l'usager, le prix final comporte plusieurs parties, dont une redevance à l'Agence de l'eau du bassin versant concerné. L'usager est bien souvent celui qui doit payer en bout de chaîne les importants investissements nécessaires liés à la sécurisation en quantité et en qualité de notre eau potable (Porcher, 2026a, p. 262). L'auteur accorde une attention particulière aux enjeux liés à la qualité de l'eau, notamment aux différentes formes de pollution qui l'affectent. Déjà, en 2024, Porcher jouait sur les mots avec sa formule du « pollueur-payé » pour évoquer la position antagoniste de nombreux agriculteurs. Alors qu'ils ont besoin de volumes d'eau importants, certains tendent aussi à la polluer en déversant pesticides et engrais qui se retrouvent de nombreuses années dans les nappes phréatiques. Parallèlement, comme il est ardu de retrouver l'origine de la pollution et que plusieurs années s'écoulent entre la pollution, sa détection, son interdiction ou encore son contrôle dans la qualité des eaux distribuées, « la pollution de l'eau ressemble à un crime parfait » (Porcher, 2026a, p. 129). Les collectivités territoriales doivent renouveler leurs réseaux massivement pour diminuer les fuites parfois importantes. De plus, de nombreuses infrastructures comme les barrages, les retenues d'eau, ou certains points de captage ne sont plus adaptés aux pressions météorologiques. C'est un problème lorsque des milliers de captages d'eau sont fermés pour pollution en France. Les communes doivent faire face à l'effet ciseau : leurs usagers consomment moins d'eau, engendrant un recul des recettes, tandis que les frais de gestion augmentent. Il semble logique, dès lors, de souhaiter que les pollueurs les plus importants (industriels et agricoles) soient mis à contribution, car ils ont généré des coûts indirects majeurs. L'auteur propose un nouveau principe de payeur-pollueur en amont de la pollution, mais des alternatives comme la mise en place de labellisation et de mesures préventives sont aussi présentées.

Bien souvent, du fait de sa faible élasticité-prix, l'usager final reste celui qui financera en grande partie les petits et grands cycles de l'eau (l'eau domestique et le cycle naturel). L'auteur présente dans son premier ouvrage les conséquences de l'utilisation de certains critères de performance pour noter les services de gestion de l'eau en France et ailleurs dans le monde (Porcher, 2024). Loin d'être une solution miracle, les comparaisons et les bilans s'avèrent nécessaires pour tenter de mieux comprendre ce qui fonctionne et le redéployer. Cependant, l'auteur s'interroge dans son second ouvrage : recherche-t-on réellement la sobriété de tous les acteurs ou plutôt une optimisation massive des services d'eau et d'assainissement ? (Porcher, 2026a) Il tranche cette question vers l'optimisation. La prééminence de cette dernière invite toutefois à interroger plus largement le paradigme dans lequel s'inscrit la gestion contemporaine de l'eau. L'amélioration de l'efficience des réseaux, le recours à de nouvelles infrastructures ou aux technologies numériques permettent de réduire certaines tensions sans nécessairement remettre en cause les déterminants structurels de la demande et de la dégradation de la ressource. Or, le paradoxe précédemment relevé (la sobriété réduit les recettes des services alors même que leurs besoins d'investissement augmentent) suggère que l'adaptation du modèle existant pourrait ne pas suffire. La question devient alors celle du passage d'une logique d'optimisation à une logique de transformation.

Cette tension entre optimisation et transformation trouve un écho dans la lecture que Martin (2025) propose du premier ouvrage de Porcher. Au-delà de l'interrogation volontairement provocatrice contenue dans son titre, *La fin de l'eau ?* constituerait ainsi une invitation à adapter les comportements pour mieux préserver la ressource, mais également à réinventer les modèles économiques qui organisent sa

distribution. Cette lecture conduit à dépasser la seule recherche d'efficience des services pour interroger plus fondamentalement les principes économiques et organisationnels sur lesquels repose la gestion de l'eau. Une telle perspective rejoint les travaux distinguant soutenabilité faible et soutenabilité forte. Cette dernière repose notamment sur l'idée que certaines fonctions du capital naturel sont critiques et ne peuvent être intégralement substituées par du capital technique ou financier. Dans le domaine de l'eau, Lodemann *et al.* (2010) associent cette perspective à l'émergence d'un « nouveau paradigme de l'eau », fondé sur la reconnaissance des interdépendances entre systèmes sociaux et écologiques, ainsi que sur la nécessité de préserver les capacités de régénération des écosystèmes. Cette approche conduit à dépasser une conception principalement technico-économique de la gestion de l'eau, sans pour autant exclure le recours aux infrastructures ou à l'innovation. Hjorth et Madani (2023) prolongent cette réflexion en soulignant les limites d'une gouvernance fondée sur des dispositifs technocratiques et prédictifs face à des systèmes hydriques complexes, dynamiques et incertains. Ils défendent une gestion adaptative reposant sur l'apprentissage, la flexibilité institutionnelle et une meilleure prise en compte des interactions entre dimensions sociale, écologique et technique. Cette interrogation trouve également un prolongement récent en sciences de gestion dans les travaux consacrés aux limites planétaires. Williams *et al.* (2025) montrent que leur prise en compte demeure encore fragmentée dans la littérature managériale et appellent à ne plus les considérer comme un simple contexte de la soutenabilité des organisations, mais comme des conditions aux frontières de l'action organisationnelle dans l'Anthropocène. Appliqué à l'eau, ce déplacement est significatif : il ne s'agit plus seulement de rechercher les solutions permettant de satisfaire une demande donnée de la manière la plus efficiente possible, mais de déterminer préalablement quels usages et quelles activités peuvent être maintenus à l'intérieur des limites biophysiques des hydrosystèmes. L'optimisation devient alors seconde par rapport à la définition de l'espace écologique dans lequel elle peut s'exercer.

L'eau peut ainsi être appréhendée comme une composante d'un système socioécologique dont la gouvernance dépend de règles collectives adaptées aux caractéristiques de la ressource et aux acteurs qui en dépendent (Ostrom, 1990, 2009). Cette territorialisation permettrait ainsi de déplacer la réflexion d'une gestion principalement centrée sur la performance du service vers la définition collective des usages compatibles avec les limites écologiques locales. Toutefois, il convient de noter que cette optimisation de la consommation d'eau s'impose à tous, y compris aux entreprises, en situation de sécheresse. Les efforts possibles sont à envisager à tous les horizons temporels, car certains investissements industriels permettent de diviser massivement la quantité d'eau consommée. Porcher détaille davantage les solutions agricoles possibles, en articulant notamment sa réflexion sur les mégabassines et les barrages.

Dans ses deux ouvrages, il souligne que certains investissements, comme ceux traitant la pollution, ne peuvent être mis en place qu'en commun par le recours à certaines structures, tout en s'inquiétant de certaines mesures prises, notamment un décret réduisant le délai pour contester la mise en place de l'une de ces infrastructures. L'auteur va même plus loin, car il revient sur nos préjugés concernant les barrages (2026, p. 43). En s'appuyant sur des sources scientifiques, il est possible de montrer que les barrages induisent de nombreux gaz à effet de serre et n'ont pas toujours les effets attendus, notamment en matière de production électrique. De même, l'auteur met en évidence les oppositions qui s'affirment sur la sécurisation de l'eau ; entre libération des fleuves et adoption des solutions basées sur la nature d'une part, et assise sur les technologies seules, dont l'intelligence artificielle, permettant d'anticiper les scénarios et d'indiquer les infrastructures à entretenir, à démanteler ou à construire d'autre part. L'auteur aborde des méthodes parfois surprenantes. Ville-éponge, réutilisation des eaux usées, réutilisation de l'urine, ou désalinisation sont ainsi passées au crible (Porcher, 2026a).

Conclusion

Pris ensemble, *La fin de l'eau ?* et *Nous sommes faits d'eau* dépassent ainsi largement la seule question de la raréfaction de la ressource. En croisant histoire des services, économie, gouvernance, enjeux environnementaux et solutions techniques, Simon Porcher montre combien l'eau constitue désormais un objet à la fois écologique, politique, économique et organisationnel. La complémentarité des deux ouvrages est à cet égard particulièrement éclairante : le premier pose les fondements institutionnels et économiques de la gestion de l'eau, tandis que le second élargit et actualise la réflexion face à l'accélération des tensions quantitatives et qualitatives qui pèsent sur la ressource. Pour les sciences de gestion et du management, leur principal apport réside peut-être dans les questions qu'ils contribuent à ouvrir. La raréfaction de l'eau ne peut plus être appréhendée comme une simple contrainte externe à laquelle organisations et territoires répondraient par davantage d'efficience, d'investissements ou d'innovations techniques. Elle interroge les modèles économiques, les dispositifs de gouvernance, les frontières pertinentes de l'action

collective et, plus fondamentalement, les finalités mêmes de la gestion. Dès lors, le défi n'est probablement plus seulement de mieux gérer l'eau, mais de déterminer collectivement quels usages préserver, transformer ou abandonner afin de les rendre compatibles avec les limites des hydrosystèmes. En cela, les deux ouvrages de Simon Porcher invitent moins à annoncer « la fin de l'eau » qu'à penser la possible fin d'une certaine manière de la gérer.

Bibliographie

Baird, J., Plummer, R., Dale, G., Kapeller, B., Mallette, A., Feist, A., & Kataoka, Y. (2021). The emerging scientific water paradigm: Precursors, hallmarks, and trajectories. *WIREs Water*, *8*(1), article e1489. https://doi.org/10.1002/wat2.1489

Baudoin, L., & Arenas, D. (2020). From raindrops to a common stream: Using the social-ecological systems framework for research on sustainable water management. *Organization & Environment*, *33*(1), 126-148. https://doi.org/10.1177/1086026618794376

Berkowitz, H., Prideaux, M., Lelong, S., & Frey, F. (2019). The urgency of sustainable ocean studies in management. *M@n@gement*, *22*(2), 297-315. https://management-aims.com/index.php/mgmt/article/view/3822

Blackbourn, D. (2006). *The conquest of nature: Water, landscape, and the making of modern Germany*. Jonathan Cape.

Boroumand, R. H., Goutte, S., Porcher, S., & Porcher, T. (2017). Jumps and volatility dynamics in agricultural commodity spot prices. *Applied Economics*, *49*(40), 4035-4054. https://doi.org/10.1080/00036846.2016.1273507

Fournier, V. (2013). Commoning: On the social organisation of the commons. *M@n@gement*, *16*(4), 433-453. https://management-aims.com/index.php/mgmt/article/view/4020

Glenk, K., & Fischer, A. (2010). Insurance, prevention or just wait and see? Public preferences for water management strategies in the context of climate change. *Ecological Economics*, *69*(11), 2279-2291. https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2010.06.022

Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. *Science*, *162*(3859), 1243-1248. https://doi.org/10.1126/science.162.3859.1243

Hjorth, P., & Madani, K. (2023). Adaptive water management: On the need for using the post-WWII science in water governance. *Water Resources Management*, *37*(6-7), 2247-2270. https://doi.org/10.1007/s11269-022-03373-0

Linton, J. (2010). *What is water? The history of a modern abstraction*. UBC Press.

Lodemann, J., Ziegler, R. & Varga, P. (2010). The new water paradigm, human capabilities and strong sustainability. *International Journal of Water*, *5*(4), 429-441. https://doi.org/10.1504/IJW.2010.038734

Martin, G. (2025). La fin de l'eau ? *VertigO. La revue internationale des sciences de l'environnement*. https://doi.org/10.4000/13up5

Mayol, A., & Porcher, S. (2019). Discriminatory pricing and monopolies in water public services: An analysis of consumers' reaction to the price-signal distortions. *Revue économique*, *70*(4), 461-494. https://doi.org/10.3917/reco.pr2.0144

Molinos-Senante, M., Porcher, S., & Maziotis, A. (2018). Productivity change and its drivers for the Chilean water companies: A comparison of full private and concessionary companies. *Journal of Cleaner Production*, *183*, 908-916. https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.02.227

Molle, F., Mollinga, P. P., & Wester, P. (2009). Hydraulic bureaucracies and the hydraulic mission: Flows of water, flows of power, *Water Alternatives*, *2*(3), 328-349.

Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press.

Ostrom, E. (2009). A general framework for analyzing sustainability of social-ecological systems. *Science*, *325*(5939), 419-422. https://doi.org/10.1126/science.1172133

Porcher, S. (2012). *Choix organisationnels, efficience et équité dans les services publics locaux : le cas du service public de l'eau en France* [thèse de doctorat, université Paris 1].

Porcher, S. (2016). Neither market nor hierarchy: Concurrent sourcing in water public services. *Journal of Public Administration Research and Theory*, *26*(4), 800-812. https://doi.org/10.1093/jopart/muw037

Porcher, S. (2017). The 'hidden costs' of water provision: New evidence from the relationship between contracting-out and price in French water public services. *Utilities Policy*, *48*, 166-175. https://doi.org/10.1016/j.jup.2017.08.002

Porcher, S. (2024). *La fin de l'eau*. Fayard.

Porcher, S. (2026). *Nous sommes faits d'eau. L'avenir d'une ressource vitale*. Les Corps conducteurs.

Porcher, S. (2026). Water as a global common: A literature review and propositions for governance. *International Economics*, article 100708, https://doi.org/10.1016/j.inteco.2026.100708

Reguero, B. G., Beck, M. W., Schmid, D., Stadtmüller, D., Raepple, J., Schüssele, S., & Pfliegner, K. (2020). Financing coastal resilience by combining nature-based risk reduction with insurance. *Ecological Economics*, *169*, article 106487. https://doi/org/10.1016/j.ecolecon.2019.106487

Swyngedouw, E. (2004). *Social power and the urbanization of water: Flows of power*. Oxford University Press.

Williams, A., Perego, P., & Whiteman, G. (2025), Boundary conditions for organizations in the Anthropocene: A review of the planetary boundaries framework 10 years on. *Journal of Management Studies*, *62*(4), 1811-1846. https://doi.org/10.1111/joms.13150